

Circonscription de Saint-Gilles Croix de Vie

NOM DE L'ÉCOLE : Ecole publique « le Petit Prince »

Adresse de l'école : 22 rue de la Grande Vigne 85800 Le Fenouiller

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 19 MARS 2024

Etaient présents :

ENSEIGNANTS :

M Della-Schiava, classe de CM1-CM2 B ; Mmes Cantin (complément direction et M Della) et Deslandes, classe de TPS-PS-MS (direction) ; Delhommeau, classe de CM1-CM2 A ; Dubois, classe de MS-GS ; Gautreau, classe de CP-CE1 ; Mme Loret, classe de CE1-CE2.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes Avrilla, Bock, Colombeau, Lefevre, Morin (titulaires)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mme Habert (adjointe au Maire, vice-présidente de la commission enfance jeunesse)
Mme Joubert (conseillère municipale membre de la commission enfance jeunesse)
M Majzer (DDEN)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Nathalie Dubois

Absents excusés :

M Teyssedre (IEN)

Ordre du jour :

- 1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2024**
- 2. Rythmes scolaires : semaine des 4 jours (reconduction pour 3 ans)**
- 3. Budget : don de l'association « Facil'la vie »**
- 4. Evénements, sorties, projets**
- 5. Questions diverses**

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler ou des modifications à apporter au compte-rendu de la séance précédente. Personne ne formule de question ni de remarque et le PV est adopté à l'unanimité.

1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2024

NIVEAU	ACTUEL inscrits 2023-2024	PRÉVISION septembre 2024
<u>MATERNELLE</u>	Nb élèves	Nb élèves
TPS	4	3
PS	9	15
MS	21	9
GS	18	20
TOTAL	52	47
<u>ELEMENTAIRE</u>	Nb élèves	Nb élèves
CP	14	16
CE1	16	14
CE2	18	16
CM1	22	17
CM2	19	22
TOTAL	89	85
TOTAL GENERAL	141	132

2. Rythmes scolaires : semaine des 4 jours (reconduction pour 3 ans)

L'organisation du temps scolaire sur 4 jours (soit 8 demi-journées) est dérogatoire et soumise à la décision de la Directrice Académique. La dérogation accordée est valide 3 ans.

Les membres du Conseil d'école doivent donc voter afin de valider la proposition suivante :

Jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi
Horaires de classe : de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30

Les membres du Conseil d'école votent à l'unanimité en faveur de cette proposition.

Le Conseil Municipal doit aussi voter et adresser la décision à la DASEN.

3. Budget : don de l'association « Facil'la vie »

L'association Facil'la vie a fait l'heureuse surprise aux écoles de la commune d'un don de 750€ afin de contribuer aux sorties scolaires.

Cette somme a permis de diminuer un peu la part à la charge des familles pour le séjour des CM1/CM2 et va contribuer à financer les sorties qui auront lieu en fin d'année scolaire pour les classes de cycle 1 et 2.

4. Evènements, sorties, projets

Calendrier des sorties, projets et manifestations de l'année scolaire 2023-2024 mis à jour (en annexe).

Code couleur utilisé :

Activités sportives	Autour du livre	Ateliers artistiques
Culture (cinéma, spectacles, concerts, visites culturelles...)	Autour de la nature et du développement durable	Hors temps scolaire
Parcours citoyen		

Retour rapide sur le séjour vu par les enseignants et les parents d'élèves :

- M DELLA SCHIAVA et Mme DELHOMMEAU font un retour très positif sur le séjour qui semble avoir été très apprécié des élèves. Ils ont pu vivre notamment un repas et des ateliers immersifs sur le thème de la Renaissance. Une mention spéciale est faite au sujet de la qualité de l'équipe d'animation.
- Les parents d'élèves présents concernés directement par le séjour ou bien en écho à ce qu'ils ont pu entendre de la part des autres familles font également part d'un bilan très positif (enfants ravis, fatigués mais enchantés). Un petit regret toutefois de ne pas avoir passé plus de temps au Clos Lucé.

Au sujet de la matinée portes-ouvertes : il est souligné que cela se fera conjointement avec la municipalité qui permettra aux familles de découvrir le restaurant scolaire (avec dégustation proposée) et le pôle enfance. L'APE sera également présente.

Natation : M MAJZER demande si tout se passe bien et si toutes les classes peuvent bénéficier de l'activité.

Réponse de Mme DESLANDES : Seule la classe de TPS/PS/MS ne va pas à la piscine cette année. Les MS de la classe de MS/GS n'en bénéficient que parce qu'ils sont avec des GS (les séances d'aisance aquatique leur étant prioritairement destinées).

L'équipe des maîtres-nageurs est très compétente. Les conditions sont idéales avec 3 maîtres-nageurs présents pour chaque séance (2 en encadrement pédagogique et 1 en surveillance). Les élèves en situation de handicap participent aussi aux séances avec leurs AESH.

C'est aussi grâce à la Communauté d'agglomération que tout cela est possible. C'est d'ailleurs également le cas pour les spectacles à la Balise. L'équipe enseignante regrette toutefois que la programmation des spectacles ne s'adresse pas aux classes de cycle 1.

Une chasse aux poissons est organisée par le CMJ le lundi 1^{er} avril. Cette manifestation est ouverte à tous les enfants scolarisés au Fenouiller.

5. Questions diverses

Suite au questionnaire adressé aux familles par les représentants des parents d'élèves, plusieurs questions ont été transmises.

L'équipe enseignante demande que le système de notation proposé dans le questionnaire soit supprimé et souhaiterait savoir combien de familles ont répondu afin d'évaluer si cela est représentatif ou non.

Cantine

- Peut-on avoir des retours sur ce que mangent les maternelles à la cantine ?

Réponse de l'équipe enseignante : Un retour est fait oralement auprès des familles par les enseignantes quand des soucis d'alimentation sont signalés par les personnels qui encadrent les élèves. Des fiches de liaison sont également rédigées par les personnels municipaux et remis aux familles afin de les informer quand cela persiste ou est préoccupant.

Il n'est pas possible de faire un retour détaillé quotidien pour chaque enfant.

Mme HABERT ajoute que ce sont les élèves de maternelle qui mangent le mieux. Une part importante est faite à leur surveillance. Les enfants sont fortement incités à goûter mais jamais à manger s'ils n'aiment pas ce qui est proposé. La viande est systématiquement coupée en amont par les cuisiniers pour les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaire reçoivent l'aide des adultes encadrants si nécessaire. Du supplément est proposé aux enfants.

- Peut-on faire manger les enfants de même niveau ensemble à la cantine ? (Soucis d'intimidation et peu sécurisant pour les plus petits)

C'est le cas, les élèves sont regroupés par classe à table.

Relations entre élèves et surveillance des temps communs

Comment sont gérés les conflits entre élèves ? Des parents font état de difficultés persistantes.

Réponse de l'équipe enseignante :

Les élèves sont encouragés à informer tout de suite un adulte en cas de problème mais aussi à devenir autonomes dans la gestion des "petits conflits". Un travail spécifique avec les enseignants du RASED a été engagé depuis la période précédente à travers des séances hebdomadaires en classe pour les élèves de CM1/CM2 afin de travailler sur les relations entre élèves.

Les médias ont beaucoup relayé le développement des cours d'empathie souhaité par le Ministère de l'Education Nationale. 2 kits à destination des enseignants sont parus et proposent des séances à mener en classe. Après lecture, il nous est apparu que plusieurs activités proposées sont déjà mises en place depuis longtemps dans les différentes classes. Nous n'avons heureusement pas attendu que cela nous soit imposé pour tenter d'améliorer et de développer la bienveillance entre et à l'égard de nos élèves.

Lorsque les situations persistent, le protocole PHARe (prévention du harcèlement) est mis en œuvre et des entretiens individuels sont menés. Les situations font l'objet d'un suivi hebdomadaire qui peut s'étendre sur plusieurs mois si nécessaire. Pour les cas préoccupants, les familles des élèves concernés sont informées et associées à la démarche.

La communication entre les agents de la pause méridienne et l'équipe enseignante est bonne. Nous faisons en sorte de coordonner les exigences. Les règles sont clairement affichées et nous nous efforçons à un maximum de cohérence entre les différents temps de l'enfant.

Mme HABERT indique qu'un système de feuilles (jaune à rouge) est utilisé pour informer les familles des problèmes de comportement. Il est précisé que 50% des agents présents sur le temps de la pause méridienne sont des personnels formés dans le domaine de l'animation. Des jeux sont organisés par les équipes d'animation dur le temps de récréation de midi. Ils sont proposés aux enfants tout en laissant la liberté à ceux qui ne le souhaitent pas de faire autre chose.

- Que propose l'école sur la surveillance des toilettes des filles ?

L'équipe enseignante est bien consciente de la problématique associée à ce lieu que la localisation rend difficile à surveiller. Depuis quelques semaines, un système a été mis en place afin de limiter à 3 le nombre d'élèves présents simultanément dans les toilettes et de contrôler les aller/retour incessants qui avaient lieu. La question initialement posée par une famille évoquait un garçon qui aurait ouvert une porte dans les toilettes des filles. Cette situation n'est pas possible avec la configuration des locaux. Les portes-ouvertes peuvent être une opportunité pour les familles de mieux connaître la configuration des bâtiments.

- Plus globalement, quelles sont les modalités de surveillance des récréations et de la cantine ? Plusieurs familles font état d'inquiétudes sur la surveillance et d'incidents.

Sur le temps scolaire : Il y a toujours au moins 2 adultes présents sur la cour et positionnés de manière à avoir un champ de vision suffisamment large. Cependant, il est impossible de tout voir et tout entendre... Les élèves doivent venir signaler les faits aux adultes s'ils sont blessés ou rencontrent un problème (certains attendent encore le retour au domicile le soir et les informations nous parviennent trop tardivement pour pouvoir agir efficacement).

Sur le temps de la pause méridienne : Il y a en permanence 2 ou 3 animateurs présents sur la cour pour les élèves de la GS au CM2. Ce n'est pas toujours facile et on ne peut pas tout voir. Les enfants interpellent les adultes en cas de problème qui n'aurait pas été identifié aussitôt.

Les enfants de TPS, PS et MS vont directement au dortoir après le repas (1 agent pour chaque dortoir).

Divers

- Est-il possible d'être averti lors de maladie infectieuse ? (Varicelle, poux, etc...)

Concernant les poux : une information est donnée à ce sujet dès la rentrée dans la note distribuée aux familles. Nous n'informons pas à chaque cas, cela devient d'ailleurs de plus en plus épisodique. Il est donc demandé aux familles d'exercer une vigilance régulière.

Concernant les maladies infectieuses : Les virus sont le lot quotidien des accueils collectifs (surtout pour les jeunes enfants). Il serait très lourd de gérer une communication systématique dès qu'un cas se présente (angine, grippe, gastroentérite, COVID, varicelle, conjonctivite, etc...). En revanche, une information orale est souvent donnée (notamment dans les classes de maternelle) afin que les familles soient alertées. Seules les maladies donnant lieu à une éviction scolaire doivent faire l'objet d'une information.

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient qu'un message soit envoyé en cas d'épidémie (surtout pour la varicelle par exemple). Il est convenu que cela sera fait (dans la mesure du possible) par la Directrice.

- Pourquoi remettre une table de ping-pong absolument ? Est-il prévu d'autres jeux pour la récréation ? (Ballon etc...)

L'équipe enseignante n'a jamais exprimé le souhait de remettre absolument une table de ping-pong. Cela a été proposé par l'APE car l'ancienne table ne remplissait plus les conditions de sécurité nécessaires et a dû être retirée. D'autres jeux ont été évoqués et un aménagement de la cour de l'élémentaire est en projet pour la municipalité (achat d'assises, marquages au sol).

Les élèves ont toujours des bacs contenant divers jeux à leur disposition (sur les temps scolaires et de pause méridienne) : ballons, panier de basket, cordes à sauter, briques de construction XL, jeux d'adresse et d'équilibre, cycles pour la maternelle...

L'APE prend le temps de la réflexion sur l'achat de la table de ping-pong.

Pour le cas où cet achat serait effectué, il faudrait que le matériel soit choisi sur un catalogue de fournisseur des collectivités (afin de s'assurer que les normes de sécurité soient respectées). Il devra ensuite en être fait don à la municipalité pour que celle-ci puisse en effectuer la maintenance. Enfin, avant tout achat, il faudra s'assurer que l'espace le permet (notamment avec les poteaux des voiles d'ombrage).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h48.

Au Fenouiller, le 28/03/2024.

La Secrétaire de séance
Nathalie Dubois



La Directrice
Caroline Deslandes



Copie transmise à : *Monsieur L'IEEN de la circonscription*
 Madame la Maire de la commune du Fenouiller
 Madame l'Adjointe, vice-présidente de la commission enfance/jeunesse
 Monsieur le Délégué de l'Éducation Nationale
 Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves
 Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école